

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 21 septembre  
2012

Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Séance du 4 septembre 2012

## 35 Services culturels – convention avec le conseil général de l'Oise - demande de subvention

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, GRIMBERT, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, OYONO, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, FEVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme JAJAN

M. SZPIRKO

Mme BOUKHELIF

Mme KOUACHI-MAHSAS

Mme BAYE-DIAO

Mme BARBETTE

M. MACHU

Mme LEFEVRE

Mme SOKOLONSKI

M. CHEURFA

Pouvoir à :

Mme CARLIER

Mme DINGIVAL

Mme CAPON

M. RIFI SAIDI

M. BOULHAMANE

M. BEAUBRUN

Mme FEVRIER

M. BELMHAND

Mme MAUPIN

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39
- Nombre de conseillers en exercice 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés 36

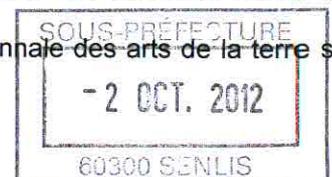
■ **Rapport de présentation :**

Madame Gallia BASMAISON, maire-adjointe, expose :

La commune de Creil, en concertation avec le Conseil général de l'Oise, s'est fixée des objectifs pour aider différents services culturels de la ville :

- Grange à musique - aide à une programmation de qualité et diverses actions dans différents domaines (diffusion, résidences d'artistes, portage de festival,...),
- Musée Gallé-Juillet – aide à l'organisation de la deuxième édition de la biennale des arts de la terre se déroulant du 13 octobre 2012 au 6 janvier 2013,

1/2



# maintenant !

- Médiathèque Antoine Chanut – aide à la résidence d'un auteur jeunesse dans le cadre du projet « Rousseau »,
- Espace Henri Matisse – aide à une résidence d'artiste,
- Conservatoire municipal de musique et de danse – aide au fonctionnement et au déroulement de concerts des C4 (Chœurs des Collégiens du Conservatoire de Creil).

Pour atteindre ces objectifs, il vous est proposé d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à accepter la subvention par la signature de la convention correspondante.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu la convention ci-annexée,

Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date du 4 septembre 2012,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité:

**Article unique** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec le Conseil général de l'Oise portant sur diverses actions culturelles à la médiathèque Antoine Chanut, au musée Gallé-Juillet, à l'espace Henri Matisse et au conservatoire municipal de musique et de danse ainsi que pour la programmation de la Grange à musique.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage :

25 SEP. 2012

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 02.10.12

Jean-Claude VILLEMMAIN

Certifié exécutoire le présent document  
Creil, le 02.10.12 Signature Le Maire.

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Raluy

